



LYCÉE PRIVÉ
SAINT THOMAS
D' A Q U I N

44, rue de Grenelle
7 5 0 0 7 P A R I S
Tél. : (01) 45 49 65 60
Fax : (01) 45 49 65 66

Rédaction du rapport de stage de seconde juin 2017

Dans le cadre de votre année de seconde, vous êtes amené à participer à un stage en entreprise. Cette expérience donne lieu à l'élaboration d'un dossier appelé « rapport de stage ».

Voici quelques propositions concernant sa rédaction et sa mise en page.

1) Votre rapport doit être dactylographié, sans fautes d'orthographe, en respectant les critères suivants :

<u>Police de caractère</u> : Arial 12 pts pour le texte, 14 à 16 pts pour les titres	<u>Alignement des paragraphes</u> : justifié ;
<u>Espacement après paragraphe</u> : 6 pts	<u>Marge</u> : 2,5 cm (haut, bas, gauche et droite).

2) L'organisation du document doit être la suivante :

- La **page de garde** fait figurer les informations suivantes :
 - ✓ Le nom de l'établissement scolaire, l'année scolaire et la période de stage ;
 - ✓ Le nom de l'élève et la classe de l'élève ;
 - ✓ Le nom de l'entreprise et son adresse ;
 - ✓ Le nom de votre maître de stage et sa situation au sein de l'entreprise ;
- Le **sommaire** précise la structure du document ainsi que les numéros de pages.
- L'**introduction** permet une présentation du choix de l'entreprise et de l'objectif de votre stage. Il doit s'agir de la première page numérotée (en pied de page).
- La **présentation de l'entreprise** : ses activités, les différents acteurs (organigramme), ses locaux, etc. ;
- La **présentation d'un professionnel de l'entreprise** (au minimum) : sa formation, son quotidien, ses responsabilités, l'évolution possible de son métier, les interactions avec d'autres acteurs de l'entreprise ou avec l'extérieur, un regard critique sur son activité, etc. ;
- La **présentation des activités réalisées** au cours du stage : organisée comme un carnet de bord (date, lieu, activité, contacts, analyse, etc.) ;

3) synthèse

- La **synthèse du stage** (trois pages)
- **L'évaluation du maître de stage** (1 page)

Vous êtes bien sûr libre, de manière judicieuse, d'illustrer votre travail ou de compléter votre vécu avec une recherche documentaire. Il faudra alors mentionner dans votre rapport quelles ont été les sources utilisées. Comme tout travail, la qualité doit primer sur la quantité. Il paraît néanmoins raisonnable que votre dossier soit composé d'environ 10 à 15 pages (hors page de garde, sommaire et annexes éventuelles).

RETOUR DES RAPPORTS DE STAGE :

Vendredi 30 juin de 14h30 à 16h30 ou envoi par la Poste

ORAUX DE STAGE EN SEPTEMBRE